

## OBSERVATOIRE REGIONAL DES COOPERATIVES VITICOLES

Données 2021/2022 - Vendanges 2021

### La Viticulture de la Région Sud, c'est :

VITICULTURE REGIONALE			REC 2017	REC 2018	REC 2019	REC 2020	REC 2021	EVOL n/n-1
SURFACE	France	ha	668 766	666 859	668 945	672 035	686 972	2%
	<b>Région</b>	<b>ha</b>	<b>85 953</b>	<b>85 219</b>	<b>85 662</b>	<b>85 705</b>	<b>85 680</b>	<b>0%</b>
	04/05/06	ha	900	885	910	896	887	-1%
	13	ha	11 193	10 595	10 789	11 032	11 081	0%
	83	ha	28 111	27 835	27 891	27 843	27 893	0%
	84	ha	45 749	45 904	46 072	45 934	45 819	0%
VOLUME	Monde	Mhl	249,8	293,6	260,0	260,0	260,0	0,0%
	France	Mhl	29,2	37,4	33,5	35,0	27,6	-21%
	<b>Région</b>	<b>Mhl</b>	<b>3,2</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,5</b>	<b>-15%</b>
RENDEMENT	France	hl/ha	44	56	50	52	40	-22,9%
	<b>Région</b>	<b>hl/ha</b>	<b>37</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>-14,9%</b>
% AOP Volume	France	% hl	60%	59%	58%	55%	58%	6,1%
	Région	% hl	<b>75%</b>	<b>70%</b>	<b>72%</b>	<b>67%</b>	<b>72%</b>	<b>7,6%</b>

#### Focus

- 85.680 ha de vignoble, quasiment stable
- Une année déficitaire à 3,5 MHL
- Des volumes en diminution /n-1, -15 %
- Une orientation marquée vers les AOP (58 % des volumes)
- Des rendements néanmoins faibles (40 hl/ha)
- 12,6 % de la production française en volume
- 12.5 % des surfaces viticoles françaises



#### Abréviations :

R21 : récolte 2021, correspondant aux exercices comptables clôturés en 2021.

R20 : Récolte 2020.

AOP : Appellation d'Origine Protégée. IGP : Indication Géographique Protégée

MHL : Million d'hectolitres. K€ : Milliers d'euros

## Que représente la coopération viticole régionale ?

COOPERATION VITICOLE REGIONALE		REC 2017	REC 2018	REC 2019	REC 2020	REC 2021	Evolution n/n-1	
Nbre de coopérative	Nbre	95	95	95	92	92	0	0%
Nbre d'apporteurs	Nbre	7 599	6 941	7 041	6 658	6 618	-40	-1%
Surface	Ha	44 240	43 879	44 148	44 002	43 432	-570	-1%
Volume	Hl	1 830 627	2 190 310	2 159 411	2 272 598	1 939 050	-333 549	-15%
% AOP	%	72%	66%	69%	64%	71%	6%	10%
Rendement agron	hl/ha	41	50	49	52	45	-7	-14%
AOP	hl/ha	40	44	46	45	42	-3	-7%
IGP SIG	hl/ha	45	66	58	70	52	-18	-25%
Taille moyenne coopérative	hl	19 270	23 056	22 731	24 702	21 077	-3 626	-15%
	ha	466	462	465	478	472	-6	-1%
	adhérents	80	73	74	72	72	0	-1%
Atelier moyen coopérateur	ha	5,8	6,3	6,3	6,6	6,6	0,0	-1%

### Focus

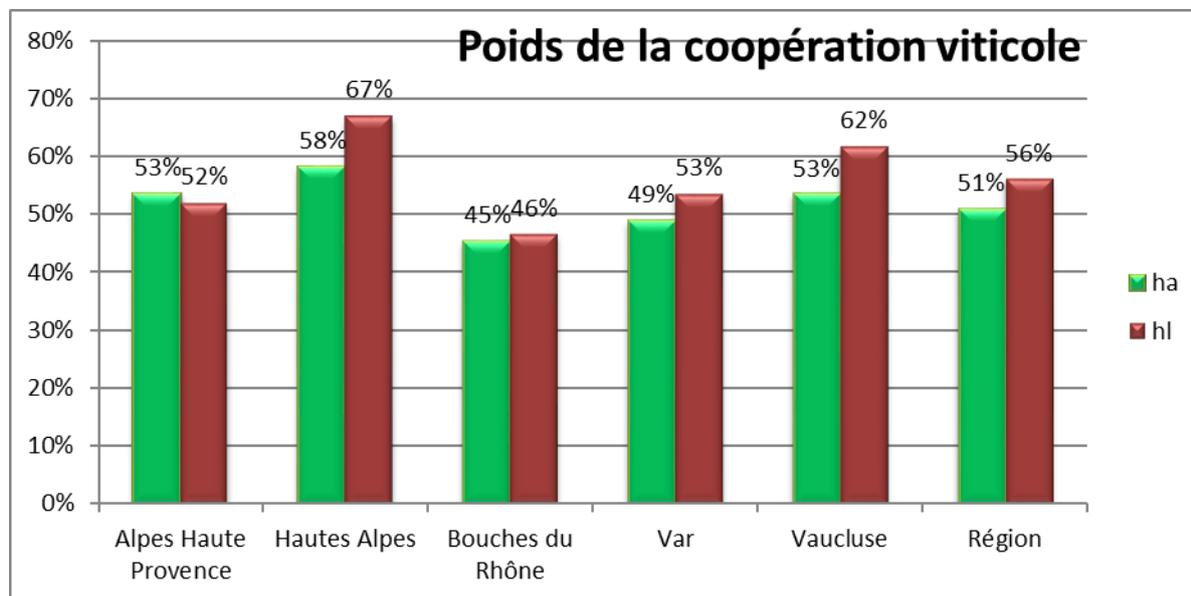
*Un tissu de TPE ancrées dans le territoire*

- 92 coopératives
- Environ 6.600 coopérateurs
- Sur 43.400 ha, générant 1,9 MHL
- 71 % d'AOP en volume
- Rendement agronomique : 44.6 hl/ha
- Taille moyenne des coopératives :  
21.100 hl / 472 ha / 72 coopérateurs

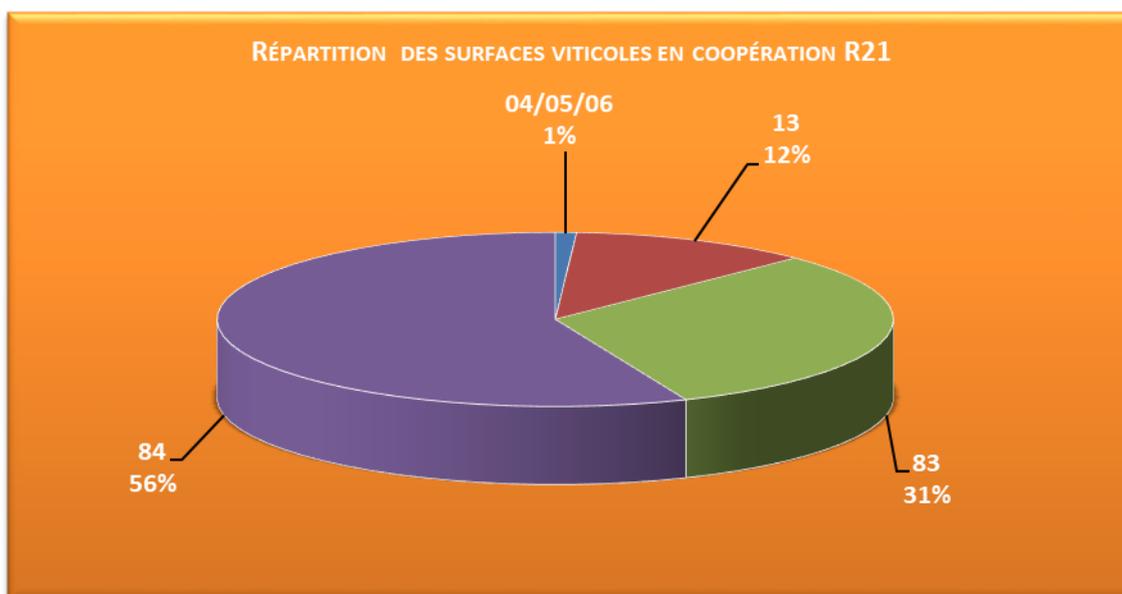


## La coopération viticole représente :

- 51 % des surfaces viticoles régionales (51 % n-1 ; 52 % N-2)
- 56 % des volumes produits. (56 % n-1 ; 56 % n-2 ; 59 % N-3),
  - Vaucluse : 62 % des volumes de ce département, Var : 53 % ; BDR : 46 %



- Les 92 coopératives viticoles régionales se situent à **35% dans le Vaucluse** (32 caves coopératives), **45% dans le Var** (41 caves coopératives) et **18 % dans les Bouches-du-Rhône** (17 caves coopératives).
- La **surface viticole en coopérative** se répartit entre le Vaucluse (56 % des **surfaces viticoles** coopératives régionales), suivi par le Var (31 %) et les Bouches du Rhône (12%).



## En quelques chiffres (base Banque de données La Coopération Agricole SUD, extrapolation)

### La coopération viticole régionale (hors union)

- 92 coopératives
- 435 M€ de chiffre d'affaires (435 n-1 ; 435 n-2 ; 455 n-3)
- Pour 415 M€ de Production (451 n-1 ; 451 n-2)
- 286 M€ distribué aux coopérateurs, (322 n-1 ; 336 n-2 ; 350 n-3)
- 38 M€ de salaires bruts chargés versés aux salariés (soit l'équivalent de 1.700 SMIC)
- 631 M€ Total Bilan
- Près de 21.5 millions de cols vendus (équivalent 0,75 l et hors vrac - hors union)

### La coopérative régionale moyenne

Premier chiffre : moyenne sur 92 coops, second chiffre ( ) moyenne échantillon Base de données (BDD) sur 71 coops.

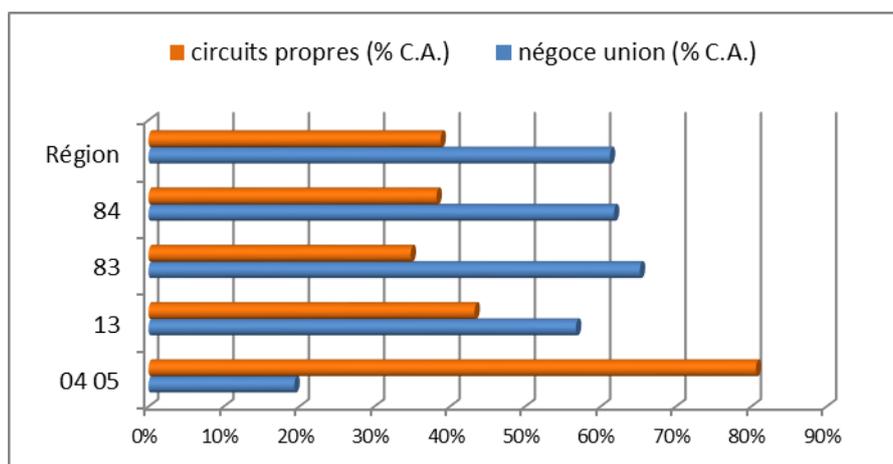
- 21.077 hl. (BDD : 22.177 hl)
- 472 ha (BDD : 464 ha)
- 72 adhérents (BDD : 69 adhérents)
- 71 % AOP (BDD : 63 % AOP)
- CA : 4.7 M€ (BDD : 4.976 M€)
- Total Bilan : 6.857 M€ (BDD : 7.217 M€)

BDD : Base de données La Coopération Agricole Sud

**Représentativité de l'échantillon BDD par rapport à la coopération régionale (hors unions) : 77 % des coopératives régionales, 81 % des volumes produits et 76 % des surfaces.**

Les caractéristiques générales des coopératives de l'échantillon sont très semblables aux données de la coopération viticole régionale. L'échantillon est représentatif.

## Commercialisation



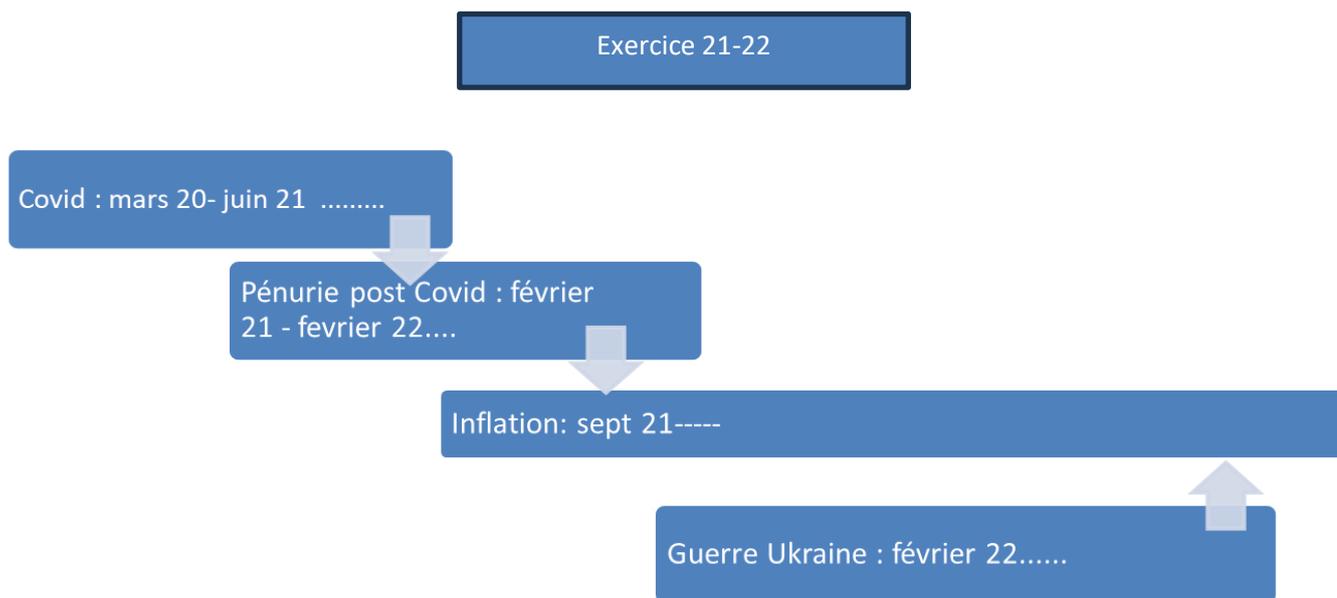
- Les ventes en vrac auprès du négoce et des unions ou filiales pèsent 61 % du Chiffre d'Affaires.
- Les circuits « propres » concernent les ventes réalisées sur les circuits commerciaux directement par la coopérative : segments Traditionnel (CHR, Cavistes), « Caveau » (magasin de vente), Export.
- La proportion vendue sur des circuits propres à la coopérative augmente pour les coopératives de plus petite dimension. Cette caractéristique, associée au potentiel touristique de la région, permet le maintien de structures coopératives de dimensions réduites.

# Données économiques et financières par département 2021/2022, Récolte

2021 (source BDD)

## Contexte de l'exercice

- L'exercice 21-22 (1<sup>er</sup> août 21 – 31 juillet 22) a été marqué par un épisode de gel violent.
- Il supporte également une période de pénurie sur toutes les matières premières (inox, verre, cartons, emballages, ...) rendant très complexe l'activité économique.
- Le taux d'inflation passe de 1,5 % en juillet 21 à 6,1 en juillet 2022
- La guerre en Ukraine à partir de février 22 provoque une crise de l'approvisionnement énergétique.
- La consommation des vins est globalement en diminution, notamment sur le rouge.

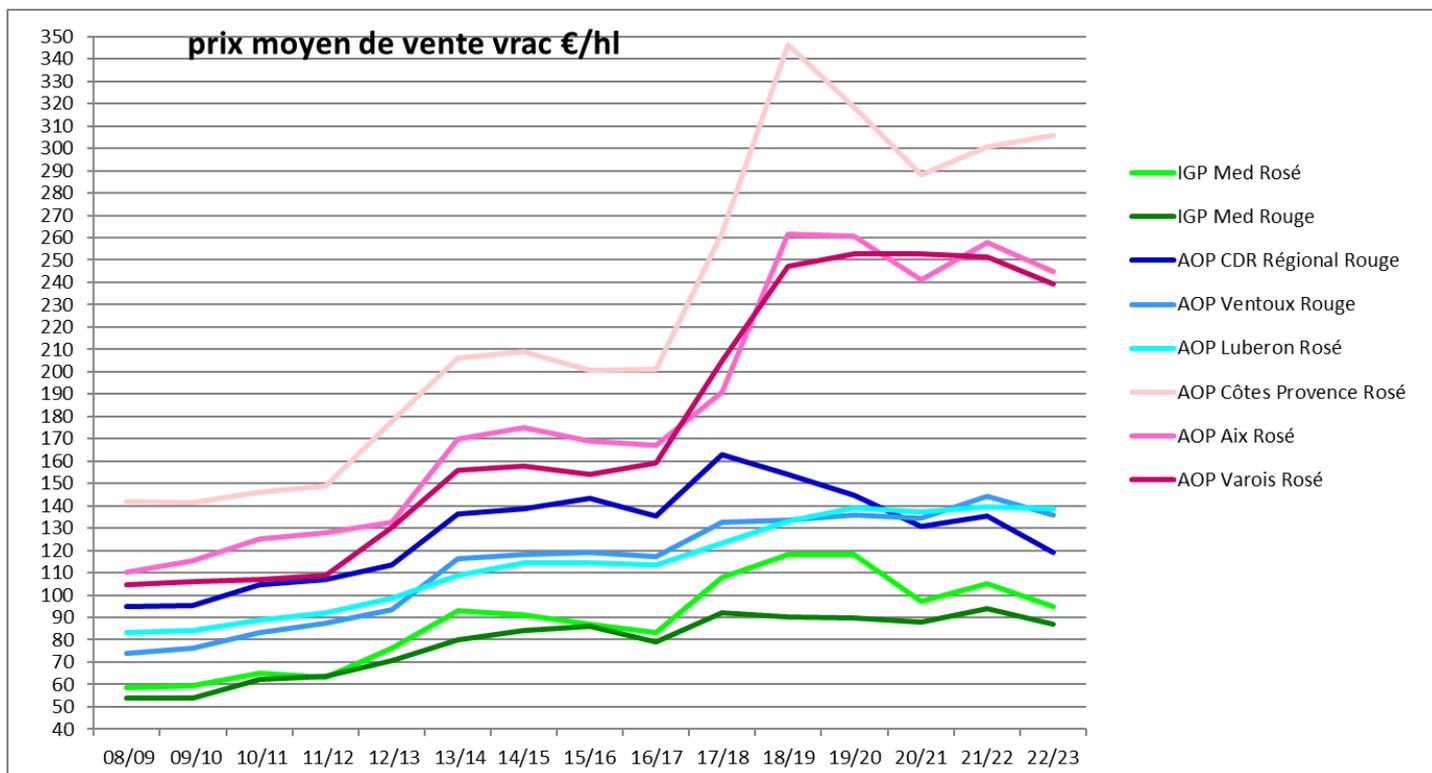


## Évolution des cours des vins (conventionnel, hors HVE, du millésime), source Interpro, Intermed

NB : les données comptables analysées ci-après reposent sur l'exercice 21/22. Les cours 22/23 sont donnés à titre indicatif.

La région reste fragmentée au niveau des cours des vins en vrac

- **Zone « Provence », en rosé :**
  - Stabilisation des Côtes de Provence à 301 €/hl R21 et 306 €/hl R22, après la diminution de R20.
  - Variabilité plus grande sur les Coteaux d'Aix : 261 / 241 / 258 / 245 €/hl sur les quatre dernières années. Sur l'exercice étudié, les cours ont progressé en Coteaux Aix.
  - Stabilité à 253 €/hl (R21), puis repli à 240 €/hl (R22) en Coteaux Varois, mais donnée à corriger par la place plus importante des volumes en bio (35 % du millésime vendu l'est en bio, contre 12 % en CDP et 11 % en Aix), côté à 271.8 €/hl.
  - Ces niveaux de prix restent toutefois élevés depuis le millésime 17.
- **Vallée du Rhône, en rouge,** avec une évolution vers la production de rosé en Luberon (majoritaire) et Ventoux
  - Les Côtes du Rhône rouge, enregistrent sur la campagne 21-22 une légère progression à 135 €/hl, avant un net recul sur 22-23 à 119.3 €/hl.
  - Luberon (rosé) est stable autour de 139 €/hl, en augmentation par rapport à 20-21.
  - Ventoux (Rouge) voit son cours progresser fortement sur l'exercice à 144 €/hl, avant un retour au niveau antérieur (136 €/hl) sur 22-23.
- **L'IGP Med rosé** progresse sur 21-22 à 105 €/hl (+8 %/ n-1) avant de descendre sous la barre des 100 €/hl sur 22-23 (95 €/hl)



	source IR CIVP Intervins SE Intermed conventionnel													Evol 5 ans		Evol 2 ans			
Prix moyen vente vrac €/hl	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	€/hl	%	€/hl	%	22/23
IGP Med Rosé	58,4	59,6	64,9	63,1	76,1	93,16	91,4	86,56	83,78	107,95	118,09	<b>118,3</b>	<b>97,42</b>	<b>105,04</b>	-2,9	-3%	7,6	8%	<b>94,98</b>
IGP Med Rouge	54	54	62,3	63,8	70,5	79,9	84,39	86,21	79,2	92,27	90,22	<b>89,74</b>	<b>87,91</b>	<b>94,12</b>	1,9	2%	6,2	7%	<b>87,10</b>
AOP CDR Régional Rouge	94,8	95,5	104,7	106,8	113,7	136,2	138,9	143,2	135,5	162,7	154,10	<b>144,8</b>	<b>130,7</b>	<b>135,3</b>	-27,4	-17%	4,6	4%	<b>119,3</b>
AOP Ventoux Rouge	74	76,4	83,4	87,6	93,3	116,1	118,3	119	117,4	132,7	133,40	<b>135,7</b>	<b>134,5</b>	<b>144,3</b>	11,6	9%	9,8	7%	<b>136,1</b>
AOP Luberon Rosé	83,1	84,1	88,9	92,2	98,6	108,9	114,3	114,5	113,7	123,4	133,00	<b>139,1</b>	<b>137,3</b>	<b>139,6</b>	16,2	13%	2,3	2%	<b>138,9</b>
AOP Côtes Provence Rosé	142	141,4	146	149	178	206,2	209	200,5	201,0	262,0	346,60	<b>318,3</b>	<b>288,0</b>	<b>300,6</b>	38,6	15%	12,6	4%	<b>305,9</b>
AOP Aix Rosé	110,2	115,4	125	127,8	132,8	170	175	169	167,0	191,0	261,60	<b>260,6</b>	<b>241,0</b>	<b>257,9</b>	66,9	35%	16,9	7%	<b>244,8</b>
AOP Varois Rosé	104,8	105,9	107	108,7	130,3	156	158	154,2	159,0	205,0	247,20	<b>252,6</b>	<b>253,0</b>	<b>251,3</b>	46,3	23%	-1,7	-1%	<b>239,5</b>

Sur la campagne étudiée ci-après, 21-22, récolte 2021, les cours sont majoritairement en hausse par rapport à la campagne 20-21.

La faible récolte volumique a permis de dégonfler les stocks et de maintenir les cours sur cette campagne.

Cela a permis de ne pas faire peser sur les coopérateurs l'entière de la diminution des volumes produits.

L'incidence sur les données ci-après est favorable sur les données exprimées en €/hl, mais défavorable en €/ha (faibles rendements hl/ha).

La campagne 22-23 récolte 22 (hors étude ci-après) voit un repli des cours significatif, sauf en Côtes de Provence.

## Données de production : moyenne des coopératives de l'échantillon par département.

Pour mémoire, l'année 2021 a été marquée par un épisode de gel violent.

Moyenne des Coops BDD R21		04 05	13	83	84	Region
Nombre		2	16	34	19	71
% AOP	%	14%	54%	78%	66%	67%
% ventes "gros" vrac	% CA	19%	57%	65%	62%	62%
Volume produit	HL	11 156	17 601	16 013	39 020	22 391
Rendement agronomique	HL/HA	50	53	48	43	48
Total Bilan	K€	3 325	6 135	6 712	9 442	7 217
Chiffre Affaires	K€	2 827	4 544	4 687	6 082	4 976

- Les coopératives vauclusiennes sont plus de deux fois plus en volume (X2).
- Rendement agronomique significativement plus faible sur 83 et 84, notamment par une proportion d'AOP plus élevée sur ces deux départements.
- En Chiffre d'Affaires, les coopératives du 13 et du 83 compensent leur plus faible volume par des niveaux de prix plus élevés (effet rosé et appellation).

## Création de la valeur (moyenne des coopératives de l'échantillon)

Moyenne des Coops BDD R21		04 05	13	83	84	Region
Valeur production	€/HA	14 397	13 547	13 767	6 704	11 845
Valeur production	€/HL	288	260	298	165	254
achats	€/HL	34,8	24,6	21,5	16,2	21,2
charges externes	€/HL	41,7	37,7	34,0	26,4	33,0
charges personnel	€/HL	45,9	30,7	29,4	21,3	28,0
Dot. amortissements	€/HL	11,1	16,1	14,6	8,8	13,3
Charges financières	€/HL	0,4	0,9	1,2	1,0	1,1
ss total charges	€/HL	133,92	109,96	100,82	73,64	96,54
Rémunération des apports	€/HL	140,2	146,6	194,3	95,5	155,6
Rémunération des apports	€/HA	7 003	7 955	9 274	4 060	7 518

Les coopératives ont des profils différents suivant les départements :

- En valeur de production, les caves du Vaucluse (hors crus) valorisent presque deux fois moins la production que sur la zone Provence : moindre pourcentage d'AOP, moins de Rosé, cours des vins AOP différents.
- Les charges en €/hl sont nettement moindres sur les coopératives vauclusiennes, notamment par effet volume (dimension double en hl).
- La rémunération moyenne des apports est près de deux fois supérieure sur la zone Provence par rapport au Vaucluse (hors crus). (Impact couleur et appellations).
- La rémunération moyenne des apports en €/ha moyen ressort régionalement à un niveau intéressant pour les coopérateurs, avec une forte hétérogénéité.
- Les différences entre appellation au niveau des cours du vrac restent prépondérantes. L'effet volume sur les charges ne permet pas de compenser ces écarts.

## Données financières

Moyenne des Coops BDD R21		04 05	13	83	84	Region
Autonomie financière	%	90%	87%	75%	73%	78%
Valeur de l'actif immobilisé net	€/HL	41	158	152	88	133
FDR en % du C.A.	%	66%	45%	36%	52%	43%
Stocks vins en mois de C.A.	mois	3,6	4,3	3,5	7,5	4,8
Dettes coopérateurs/apports	%	76%	81%	82%	73%	79%
Endettement CT	j de CA	0	34	15	19	20

- Les banques ne détiennent que 22 % des capitaux permanents (stable).
- Le fonds de roulement positif couvre 43 % du Chiffre d'Affaires.
- Niveau de stocks conséquent dans le Vaucluse.
- Dettes aux coopérateurs plus marquées à la clôture sur les caves 13 et 83 : acomptes plus tardifs.
- Endettement CT un peu plus élevé sur le 13, mais restant correct.

## Évolution de la situation économique et financière (moyenne des coops)

Pour mémoire, l'année 2021 a été marquée par un épisode de gel violent dans certaines zones

		R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	n/n-1
		MOYENNE	variation						
Volume produit	HL	31 763	27 127	20 298	25 833	24 166	26 241	22 355	-14,8%
Chiffre Affaires	K€	4 714	4 653	4 764	5 414	4 787	4 964	4 969	0,1%
Valeur production	€/HA	10 933	10 099	9 994	12 977	12 507	11 908	11 974	0,6%
Valeur production	€/HL	190	186	239	253	252	240	256	6,5%
ss total charges	€/HL	71,1	72,1	97,1	75,9	82,3	90,3	97,5	8,0%
Rémunération des apports	€/HL	113,5	110,5	136,1	170,1	165,1	153,6	156,7	2,0%
Rémunération des apports	€/HA	6 359	6 035	5 939	8 790	8 237	7 826	7 598	-2,9%
CAF en % du CA	% CA	7,0%	6,6%	4,8%	6,5%	5,9%	5,7%	5,0%	-12,4%

- **La production en volume régresse de 4.000 hl/coop en moyenne par rapport à R20 (-15%).**
- Le Chiffre d'Affaires reste stable.
- la valeur du vin produit (commercialisé ou stocké) atteint 256 €/hl contre 240 €/hl sur R20 résultant de cours encore bien orientés.
- Le sous-total des charges est encore en progression à 97.5 €/hl (90 €/hl n-1), + 8 %, possiblement lié à la petite récolte (-15%).
- La rémunération régionale des apports des coopérateurs sur la Récolte 2020 atteint 156,7 €/hl (effet d'un volume moindre).
- Mais compte tenu des faibles rendements, **la rémunération régionale des apports en moyenne par ha régresse de 5 % à 7.598 €/ha.**
- L'effort d'autofinancement diminue également à 5 % du CA.

EVOLUTION	Unités	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	Evol n/n-1
Autonomie financière	%	77%	75%	75%	76%	76%	75%	78%	3%
Valeur nette actif immob.	€/HL	81,0	89,9	139,1	109,1	124,3	139,3	133,2	-4%
FDR en % du C.A.	%CA	39%	36%	38%	34%	38%	45%	43%	-4%
Stocks vins en mois de C.A.	j CA	5,7	5,1	3,3	3,3	5,1	5,6	4,8	-14%
Endettement CT	j CA	4	7	7	2	12	23	20	-16%

- L'endettement à terme reste maîtrisé, les banques ne détenant que 22% des capitaux permanents.
- La valeur nette comptable des infrastructures en €/hl est en repli de 4 % à 133 €/hl.
- Le fonds de roulement reste stable à 43 % du CA, niveau élevé.
- Déstockage de -14 %, à 4.8 mois de CA. Le maintien du CA s'est effectué en puisant dans les stocks.
- Situation en trésorerie correcte.

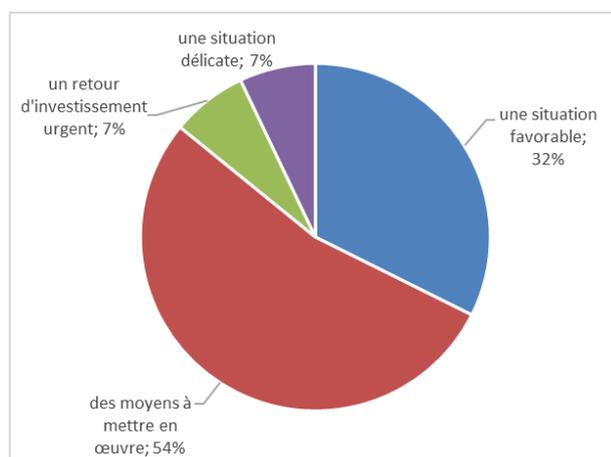
## Situation régionale des coopératives viticoles : rémunération & capacité d'autofinancement

Une première approche basée sur la rémunération moyenne des apports (minimal porté à 4 000 €/ha contre 3.500 €/ha les années précédentes) et de la capacité d'autofinancement (mini : 5 % Chiffre d'Affaires) permet de caractériser la situation des coopératives viticoles régionales pour la Récolte 2021.

La situation de cet exercice montre une légère dégradation, liée au gel et à une récolte moindre.

Sur notre échantillon, cinq coopératives sont en situation délicate (contre 2 en n -1), 5 doivent enregistrer rapidement des retours d'investissements (stable, 5 en n-1), 38 voient des revenus moyens corrects, mais une CAF inférieure à 5% du CA.

23 coopératives sont dans une situation favorable.



	R11	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21
une situation favorable	22   29%	36   44%	38   54%	54   72%	46   61%	36   49%	23   35%	25   42%	38   55%	43   58%	23   32%
des moyens à mettre en œuvre	33   43%	32   39%	21   30%	17   23%	23   30%	28   38%	28   42%	30   51%	29   42%	24   32%	38   54%
un retour sur investissement urgent	9   12%	9   11%	7   10%	3   4%	6   8%	7   10%	6   9%	4   7%	2   3%	5   7%	5   7%
une situation délicate	12   16%	5   6%	5   7%	1   1%	1   1%	2   3%	9   14%	0   0%	0   0%	2   3%	5   7%
total	76   100%	82   100%	71   100%	75   100%	76   100%	73   100%	66   100%	59   100%	69   100%	74   100%	71   100%

NB : les coopératives clôturant le 31 décembre ont été écartées de l'analyse, la rémunération des apports n'étant pas lisible directement sur les comptes annuels.

De plus, la rémunération moyenne s'appuie sur le rendement hl/ha moyen. Cela introduit le biais des raisins de table, et des faibles rendements de certains coopérateurs dont la vigne n'est pas le revenu principal.

## Répartition des coopératives R21 en fonction de la rémunération €/ha moyen

La plupart des coopératives, hors crus, rémunèrent les raisins entre 4.000 €/ha (-1000 €/ha / R20) et 12 000 €/ha, niveaux élevés.

La dispersion est grande : écart type de 3.257 (2.792 sur R20) par rapport à une moyenne de 7.518 €/ha (7.826 R20), médiane de 7.959 €/ha

**Les écarts de rémunération entre coopératives continuent à se creuser :**

→ Entre appellations :

- La zone Provence bénéficie de cours élevés, et procure des revenus élevés en moyenne :
  - autour de 9.467 €/ha (8.700 €/ha R20) pour les Côtes de Provence avec une forte dispersion,
  - 7.836 €/ha (9.100 €/ha R20) pour les Coteaux d'Aix et 9.458 €/ha pour les Coteaux Varois (9.100 €/ha n-1).
- Les IGP et appellations rhodaniennes sont plus proches en moyenne de 5 à 6.000 €/ha :
  - 4.4000 €/ha (5.400 €/ha n-1) pour les Côtes du Rhône (hors crus),
  - 3.954 €/ha (5.200 €/ha n-1) pour les Luberon et Ventoux.

→ Côtes du Rhône, Luberon, Ventoux et Coteaux d'Aix perdent environ 1.000 €/ha sur leur moyenne, pendant que Côtes de Provence, Coteaux Varois voient leur moyenne augmenter.

→ Entre coopératives au sein d'une même appellation

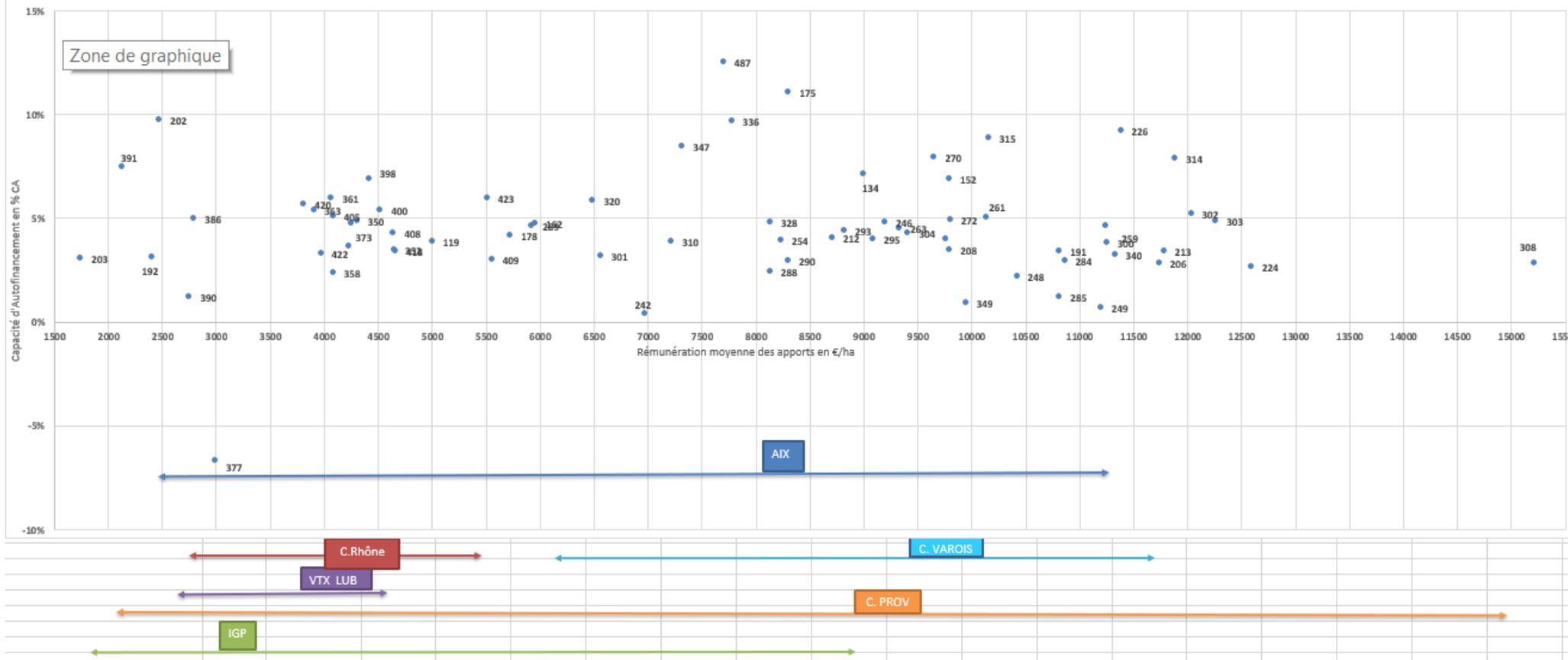
- Coteaux Aix : de 2.411 €/ha à 11.385 €/ha, médiane à 8.308 €/ha, écart type de 2.809,
- Coteaux Varois : de 6.495 €/ha à 11.890 €/ha, médiane à 9.681 €/ha, écart type de 1.948,
- Côtes de Provence : de 2.382 €/ha à 15.218 €/ha, médiane à 9414 €/hl, écart type de 2.493,
- Côtes du Rhône (hors crus) : de 2756 €/ha à 5.557 €/ha, médiane à 4.418 €/hl, écart type de 864,
- Luberon et Ventoux : de 2.800 €/ha à 4.600 €/ha, médiane à 4.152 €/hl, écart type de 704
- IGP : de 1.748 €/ha à 9001 €/ha, médiane à 3.369 €/ha, écart type de 3.261.

**Le graphique ci-après indique la position de chaque coopérative**

**En résumé :**

- Année déficitaire en volume (gel).
- Cours du vin globalement en repli.
- Charges en augmentation, notamment par l'effet volume.
- Stocks vins en diminution permettant d'écouler l'importante récolte précédente.
- Rémunération des apports en diminution de l'ordre de 1.000 €/ha par rapport à R20 sauf Coteaux Varois et Côtes de Provence.
- Avec de très fortes disparités entre appellations, coopératives dans une même appellation.
- Données financières restant correctes, avec le repli des stocks.
- Légère diminution des investissements, et repli de la capacité d'autofinancement : peu de moyens conservés dans la coopérative en dehors des dotations aux amortissements.

Répartition des coopératives R21 en fonction de la rémunération moyenne €/ha et Capacité d'autofinancement en % du CA



- un point : une coopérative, avec son numéro LCAS
  - CAF (Capacité d’Autofinancement ) en ordonnées (y), exprimée en % du CA
  - Rémunération moyenne des apports en abscisse (x) , exprimée en €/ha
  - Le carré coloré indiquant l’appellation est positionné sur la valeur médiane de rémunération des apports
- Par exemple, la rémunération des apports en C.Aix va de 2.411 €/ha à 11.400 €/ha, valeur Médiane à 8.300 €/ha

Retrouvez l’analyse des performances des coopératives par groupe homogène dans le rapport « Données par type d’orientation commerciale et par appellation »